

Projet de parc éolien du Massif du Sud**Saint-Laurent Énergies se prépare aux travaux
du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)**

Saint-Luc-de-Bellechasse, le 25 octobre 2010 – En septembre dernier, Saint-Laurent Énergies obtenait du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) l'avis de recevabilité pour l'étude d'impact préparée pour le projet de parc éolien du Massif du Sud. L'obtention de cet avis marque une étape importante dans le processus d'études et de consultations qui s'est déroulé de façon intensive et continue depuis plus de quatre ans.

Suite au dépôt de l'étude d'impact en décembre 2009, Saint-Laurent Énergies a travaillé sans relâche pour répondre à toutes les questions et préoccupations des différents ministères impliqués dans l'analyse préliminaire de ce rapport. Ainsi, plusieurs inventaires, études et travaux supplémentaires permettant une meilleure compréhension de l'environnement ont été réalisés. Ces démarches ont amené Saint-Laurent Énergies à développer de nouvelles propositions d'amélioration du projet.

Comme annoncé par Saint-Laurent Énergies et par le BAPE le 30 septembre dernier, l'étude d'impact originale et les volumes complémentaires réalisés dans la dernière année sont disponibles depuis cette date dans les centres de consultation et sur le site internet du BAPE, de même qu'au bureau de liaison de Saint-Laurent Énergies à Saint-Luc-de-Bellechasse.

Saint-Laurent Énergies prépare actuellement sa participation aux travaux du BAPE pour le projet. La séance d'information, première étape des travaux, se déroulera le 26 octobre à 19 h 30, au centre communautaire de Saint-Luc-de-Bellechasse.

Requête d'audiences publiques

Depuis la séance de consultation publique du 3 octobre 2009, Saint-Laurent Énergies a multiplié les rencontres avec les groupes intéressés par le développement du projet : population locale, municipalités et MRC, organismes régionaux, utilisateurs du territoire et ministères concernés. Au cours de ces rencontres et avec l'élaboration des études supplémentaires mentionnées précédemment, l'entreprise a pu constater l'importance de raffiner la configuration du projet pour réduire les impacts au minimum et répondre aux préoccupations exprimées. Pour ce faire, Saint-Laurent Énergies a proposé des emplacements alternatifs pour certaines éoliennes dans le volume 6 de l'étude d'impact.

De plus, au cours des activités de consultation, plusieurs intervenants ont manifesté le désir de pouvoir s'exprimer sur ce projet dans le cadre d'audiences du BAPE et ce, le plus rapidement possible.

Donc, par souci de transparence et dans le but d'évaluer la configuration finale du projet avec tous les groupes intéressés, Saint-Laurent Énergies a fait parvenir une requête d'audiences publiques du BAPE au MDDEP.

« Saint-Laurent Énergies considère qu'une audience publique donnerait l'occasion à la population et aux parties prenantes de valider la meilleure solution finale pour le projet. Ainsi, une audience publique permettrait de finaliser et bonifier le processus de planification du projet de parc éolien du Massif du Sud dans les meilleurs délais », a indiqué le directeur général de l'entreprise, monsieur Stéphane Boyer.

Saint-Laurent Énergies est prête pour les audiences publiques et espère que les deux sessions du processus pourront se tenir avant la période des fêtes.

- 30 -

Source :

Stéphane Boyer
Directeur général
Saint-Laurent Énergies
(514) 397-9997